

# les infos **DU DIX**

Hors-série : mai-juin 2020

Le journal municipal du 10<sup>e</sup> arrondissement



## LE 10<sup>e</sup> À L'HEURE DU DÉCONFINEMENT

Démarches, inscriptions scolaires, soutien aux acteurs locaux, adaptation de la ville à l'après...

— SUIVEZ-NOUS SUR —  
LES RÉSEAUX SOCIAUX



— @mairie10paris —



VILLE DE  
**PARIS**

mairie <sup>10<sup>e</sup></sup>  
www.mairie10.paris.fr



# VOS services EN MAIRIE



## MAIRIE DU 10<sup>e</sup>

72 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris



Accès Personnes à Mobilité Réduite :  
rue Hittorf

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h à 16h.  
Le samedi de 9h à 12h30

*Les services demeurent accessibles  
uniquement sur rendez-vous, à l'exception  
du service de l'état civil et de l'accueil.*

Plus de renseignements sur  
[www.mairie10@paris.fr](http://www.mairie10@paris.fr)

## ACCUEIL GÉNÉRAL ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Rez-de-chaussée (galerie B).

☎ 01 53 72 11 42

[ddct-ma10-accueil@paris.fr](mailto:ddct-ma10-accueil@paris.fr)

## ÉTAT CIVIL (SANS RENDEZ-VOUS)

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h à 16h  
Le samedi de 9h à 12h30.

Rez-de-chaussée (galerie B).

☎ 01 53 72 12 20

Démarches préalables possibles par courriel :

> pour les naissances :

[ddct-ma10-etat-civil@paris.fr](mailto:ddct-ma10-etat-civil@paris.fr)

☎ 01 53 72 12 12

> pour les décès :

[ddct-ma10-ec-deces@paris.fr](mailto:ddct-ma10-ec-deces@paris.fr)

☎ 01 53 72 12 09

> pour les demandes d'actes :

[ddct-ma10-etat-civil@paris.fr](mailto:ddct-ma10-etat-civil@paris.fr)

☎ 3975

infos DU DIX

HS - MAI-JUIN 2020

**Directrice de la publication** : Alexandra Cordebard - **Rédaction en chef** : Noé Distel - **Rédaction** : Solal Besse de La Grandville - **Crédits photographiques** : Joséphine Brueder (Ville de Paris), Jean-Baptiste Gurliat (Ville de Paris) - **Illustrations** : Stories.freepik.com / Smashicons.flaticon.com - **Réalisation** : agence-bolivie.fr  
**Impression** : La Maison des Impressions - Journal municipal, imprimé à 50 000 exemplaires sur papier PEFC - **Distribution** : Proximes.



Retrouvez ce journal sur le site de la Mairie du 10<sup>e</sup>,  
en version consultable, téléchargeable et audio :  
[www.mairie10.paris.fr](http://www.mairie10.paris.fr)

## BUREAU DES AFFAIRES GÉNÉRALES (SUR RENDEZ-VOUS AUPRÈS DE L'ACCUEIL)

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h à 16h.

1<sup>er</sup> étage (escalier B).

☎ 01 53 72 11 42

Renseignements :

> pour les affaires scolaires :

[ddct-ma10-ecoles@paris.fr](mailto:ddct-ma10-ecoles@paris.fr)

> pour la petite enfance :

[ddct-ma10-creches@paris.fr](mailto:ddct-ma10-creches@paris.fr)

## RÉGIE (SUR RENDEZ-VOUS AUPRÈS DE L'ACCUEIL)

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h à 16h.

3<sup>e</sup> étage (escalier B).

☎ 01 53 72 11 68

Encaissements effectués :

> en espèces, uniquement pour Facil'Familles

> en espèces ou par chèque pour les prestations de  
la Caisse des Écoles

## ANTENNE LOGEMENT (SUR RENDEZ-VOUS AU 3975)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Rez-de-chaussée (galerie B).

## SERVICE DES TITRES D'IDENTITÉ (SUR RENDEZ-VOUS AU 3975)

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Rue Hittorf.

Courriel (pour les demandes urgentes) :

[ddct-titresdidentite@paris.fr](mailto:ddct-titresdidentite@paris.fr)

Le respect des règles sanitaires imposant de limiter le nombre d'usagers et d'agents présents, le nombre de rendez-vous proposés est limité. Ils sont donc en priorité réservés aux situations d'urgence et aux usagers dont le rendez-vous a été annulé pendant la période de confinement (si votre rendez-vous a été annulé, vous serez contacté par courriel et/ou par SMS).

paris  
**info** Le 3975  
Paris.fr

\*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe



## CONTACTER LA MAIRIE DU 10<sup>e</sup>, EFFECTUER UN SIGNALEMENT

Pour obtenir des informations, pour vous guider entre les différents services, pour faciliter vos démarches, mais aussi pour effectuer tout signalement, par exemple quant à la propreté de nos rues, vous pouvez joindre la Mairie du 10<sup>e</sup> :



[mairie10@paris.fr](mailto:mairie10@paris.fr)



**01 53 72 10 00**

(permanence téléphonique de la Mairie du 10<sup>e</sup>, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h)



# Rentrée 2020 : comment inscrire son enfant ?

Pour la rentrée 2020, par mesure de précaution, les procédures d'inscription en crèche et à l'école peuvent désormais être effectuées à distance. Bien entendu, si vous n'avez pas la possibilité de réaliser ces démarches en ligne, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du Bureau des Affaires générales de la Mairie du 10<sup>e</sup>.

## À la crèche

Vous pouvez procéder à la pré-inscription de votre enfant à naître dès la fin du sixième mois de grossesse, et confirmer cette pré-inscription en transmettant par courriel ([ddct-ma10-creches@paris.fr](mailto:ddct-ma10-creches@paris.fr)) les pièces justificatives suivantes :

- les pièces d'identité de chacun des deux parents
- si votre enfant est né, le livret de famille ou la copie intégrale de l'acte de naissance
- un justificatif de domicile récent
- un justificatif de ressources
- si l'autorité parentale a fait l'objet d'une décision de justice, la copie de cette décision.

L'ensemble des dossiers complétés par voie dématérialisée ou directement en Mairie, seront examinés lors de la commission d'attribution que se tiendra au mois de juin prochain.

## À l'école

Si votre enfant est actuellement inscrit en grande section dans une école maternelle publique du 10<sup>e</sup>, il a été automatiquement pré-inscrit dans son école de secteur en CP. Vous devez valider cette inscription auprès de la direction de l'école concernée, par courriel (les coordonnées des écoles figurent sur le site de la Mairie du 10<sup>e</sup>).

Si vous inscrivez votre enfant pour la première fois dans une école publique du 10<sup>e</sup>, il vous faut remplir le formulaire d'inscription que vous pouvez trouver sur le site de la Mairie du 10<sup>e</sup>, et fournir les pièces suivantes :

- le livret de famille ou la copie intégrale de l'acte de naissance de votre enfant
- le carnet de santé de votre enfant
- une pièce établissant la qualité du responsable légal (pièce d'identité) et le cas échéant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement)
- un justificatif de domicile récent
- le cas échéant, si votre enfant était déjà scolarisé, le certificat de radiation de l'école précédente.

### infos+

[www.mairie10.paris.fr](http://www.mairie10.paris.fr) ou Bureau des Affaires générales de la Mairie du 10<sup>e</sup> (sur rendez-vous auprès de l'accueil), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h. ☎ 01 53 72 11 42.

### Renseignements :

- pour la petite enfance : [ddct-ma10-creches@paris.fr](mailto:ddct-ma10-creches@paris.fr)
- pour les affaires scolaires : [ddct-ma10-ecoles@paris.fr](mailto:ddct-ma10-ecoles@paris.fr)

## CÔTÉ CANTINE : RÉINSCRIPTIONS, DÉMARCHES...

Depuis la réouverture des établissements scolaires, la Caisse des Écoles du 10<sup>e</sup> a déployé un protocole sanitaire spécifique, afin d'assurer la sécurité des enfants aussi bien que celle des enseignants et des agents. Les équipes sont bien sûr joignables par courriel à l'adresse [cde10@cde10.fr](mailto:cde10@cde10.fr), par téléphone au 01 42 08 32 85, et reçoivent sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h. Enfin, les inscriptions pour l'année 2020-2021 seront ouvertes à partir de la mi-juin, et il sera possible d'effectuer toutes les démarches nécessaires en ligne.

infos+ [www.cde10.fr](http://www.cde10.fr)

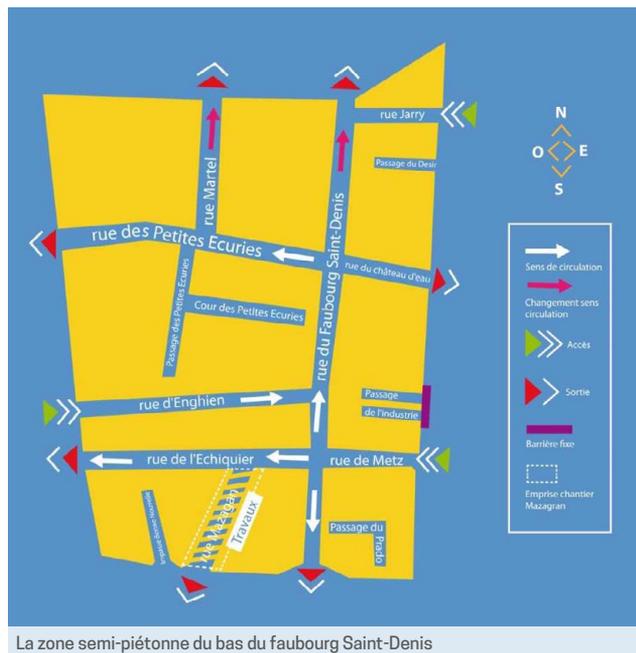
## MERCI À NOS ÉCOLES !

Pendant toute la durée du confinement, trois groupes scolaires, Belzunce, Récollets et Parmentier, ont accueilli, quotidiennement, environ 60 enfants. Grâce à cette mobilisation et au dévouement des équipes pédagogiques, d'animation et de direction, ainsi qu'aux agents mobilisés pour l'entretien et le respect du protocole sanitaire, les personnels soignants et de sécurité notamment, ont pu confier leurs enfants malgré les mesures de confinement. Depuis la rentrée du 14 mai, les vingt-huit écoles du 10<sup>e</sup> sont de nouveau ouvertes partiellement, avec une organisation complète, cantines et temps périscolaires compris.

*Merci à toutes et tous !*

## Bouger au temps du déconfinement : changer la ville

À l'heure du déconfinement, et face à la croissance des mobilités douces, Paris teste de nouvelles solutions pour adapter notre capitale aux impératifs de distanciation physique. Pistes cyclables le long des lignes de métro, rues piétonnes, augmentation des places en parkings relais... Ce sont ainsi **50 km de voies cyclables supplémentaires** qui sont ainsi en cours de création à Paris, et 100 km en comptant les communes de Petite Couronne. L'objectif est aussi de doubler le nombre de places de stationnement aux portes de Paris, soit **2 000 nouvelles places réparties dans 30 parkings**, et qui seront gratuites pour les titulaires du passe Navigo. Pour mieux respecter la distanciation physique entre les piétons, plusieurs quartiers ont été adaptés en **zones semi-piétonnes, comme le bas de la rue du faubourg-Saint-Denis**. Les abords de certaines écoles et équipements publics, seront aussi réaménagés.



## GESTES BARRIÈRES EN VILLE



Depuis le 11 mai, près de 2 000 mobiliers urbains sont progressivement équipés de distributeurs de gel hydroalcoolique. Ceux-ci ont une capacité de 5 litres, permettant 3 300 usages, et seront réapprovisionnés et désinfectés régulièrement. Au total, ce sont ainsi près de 6,5 millions de gestes de désinfection qui pourront être effectués chaque semaine grâce à ces distributeurs.

La Ville de Paris souhaite progressivement systématiser la présence de produits hydroalcooliques dans l'espace public à travers l'installation de distributeurs :

- ▶ sur l'espace public : arrêt de bus, sanisettes, espaces verts, grandes places, promenades sportives...
- ▶ au niveau des entrées des établissements municipaux recevant du public (mairies, PMI, gymnases etc.).

Les grands opérateurs de transports (SNCF, RATP et Vélib'Métropole) travaillent également à mettre à disposition des usagers de tels distributeurs, dans les meilleurs délais.

Enfin, pour les plus petits, pour qui les solutions hydroalcooliques ne sont pas recommandées (irritation des mains, risque d'ingestion...), les aires de jeux des squares verront la mise en place de savons près des points d'eau.

### *L'économie sociale et solidaire innove face à la crise*

OLVO, rue de Sambret-et-Meuse, c'est une coopérative de livreurs à vélo spécialisée dans la livraison « du dernier kilomètre ». De nombreux clients habituels ayant dû fermer en raison de la crise sanitaire, les salariés de cette petite structure ont réinventé leurs processus de travail pour répondre aux nouveaux besoins de livraison, et pour permettre aux Parisiennes et Parisiens de limiter les déplacements. Malgré une fermeture forcée au début de la crise, le rebond se confirme et ils ont désormais dépassé leur record de livraisons quotidien !



## SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE, LES ASSOCIATIONS ET LA CULTURE

200 millions d'euros, c'est le montant du plan lancé par la Ville de Paris à destination des acteurs économiques, associatifs et culturels parisiens. Plusieurs mesures avaient été prises dès le début de la crise pour aider ces secteurs mis en difficulté par le confinement : exonération des loyers perçus par la Ville, ses bailleurs et la Semaest, suspension des sommes qui restaient dues à la Ville, stationnement gratuit, accélération des délais de paiement pour les titulaires de marchés publics de la Ville...

D'autres aides spécifiques seront engagées : aide dans le déploiement des mesures de sécurité sanitaires, autorisation d'extension des terrasses pour les restaurateurs afin de respecter les distances entre clients, aides directes aux artistes et artisans, soutiens aux acteurs culturels privés, etc.

### LES CHIFFRES CLEFS

# 120 millions

d'exonérations de charges (loyers, redevances, fiscalité)  
pour les acteurs économiques les plus impactés

# 5 millions

pour les acteurs du tourisme

# 6 millions

pour la transition écologique (appels à projets)

# 4 millions

pour les entreprises de l'ESS

# 10 millions

pour les acteurs associatifs

# 15 millions

pour les acteurs culturels

infos+ [www.paris.fr](http://www.paris.fr)

## BIBLIOTHÈQUES, FESTIVALS, ÉVÉNEMENTS CULTURELS... LA CULTURE AU TEMPS DU DÉCONFINEMENT

Si les bibliothèques municipales devraient progressivement rouvrir leurs portes aux lecteurs à partir de la mi-juin, la crise sanitaire frappe durement le secteur culturel, et de nombreux événements et festivals annuels sont reportés.

C'est le cas du Printemps des Rues, festival des arts de rue, qui devrait être programmé sur le dernier week-end de septembre. Le festival de bande-dessinée Formula Bula est repoussé du 2 au 4 octobre prochains. La Petite Istanbul en Fête se tiendra le samedi 17 octobre. Quant à la saison des Rencontres interculturelles d'Ensemble, elle devrait se dérouler de mi-septembre à mi-octobre. Ces dates de report sont susceptibles d'évoluer, et ces festivals se tiendront sous réserve des dispositions sanitaires prises par l'État.

Quant aux Voix sur Berges et à la Block Party, elles sont malheureusement annulées pour l'année 2020.

## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS : TOUR D'HORIZON

La Ville de Paris, la Mairie du 10<sup>e</sup> et la Maison de la Vie associative et citoyenne (MVAC) proposent de nombreuses solutions d'entraide et d'accompagnement.

Pour toute question relative au fonctionnement de votre association, vous pouvez écrire au Carrefour des Associations ([cdoc@paris.fr](mailto:cdoc@paris.fr)), ou à la MVAC du 10<sup>e</sup> ([maison.asso.10@paris.fr](mailto:maison.asso.10@paris.fr)).

Pour toute question relative à Paris Asso, vous pouvez joindre les services de la Ville sur [sollicitations.paris.fr](http://sollicitations.paris.fr).

Et pour s'y retrouver dans toutes les aides différentes, un récapitulatif de l'ensemble des mesures prises, y compris par l'État et la Région, est consultable sur [paris.fr](http://paris.fr).

# SOLIDARITÉ AVEC LES PLUS FRAGILES



**Maraudes, distributions de repas, ouvertures de gymnases... Malgré la crise, les actions envers les plus fragiles ont pu être maintenues. Tour d'horizon.**

Concernant l'aide alimentaire, la Ville de Paris, et ses partenaires (État, Aurore, Armée du Salut, Fondation de France, diocèse de Paris...), distribuent un peu plus de 17 000 sachet repas individuels par jour, dans plusieurs points de la capitale, dont six dans le 10<sup>e</sup> (avenue Claude Vellefaux, rue Sainte-Marthe, rue Léon Jouhaux, avenue de Verdun, rue Fénelon et place Madeleine Braun). Des denrées gratuites ou à moindre coût ont également été mises à disposition des ménages précaires et de la classe moyenne, notamment grâce à la mobilisation des Restos du Cœur (rue Boy-Zelenski) ou encore de la Halle alimentaire Kelbongoo (rue Bichat).

En concertation avec l'État et les associations, la Ville de Paris a mis à disposition 16 gymnases pour les sans-abris, notamment dans le 10<sup>e</sup>, et le plan d'urgence hivernale a été prolongé jusqu'à la fin du mois de mai. En complément, le parc hôtelier a été mobilisé afin d'accueillir davantage de personnes fragiles, notamment des familles.

La plupart des maraudes ont par ailleurs réussi à maintenir leur activité, y compris pendant la période de confinement, comme tous les services de solidarité. Les acteurs de la prise en charge des usagers de drogues ont également poursuivi leurs actions de prévention, malgré ce contexte difficile.

**Victime ou témoin de violences familiales ou conjugales ?**

**Appelez le 17 en cas d'urgence, le 115 pour une demande de mise à l'abri, ou le 3919 pour des informations et une orientation vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge.**

**En cas de situation difficile ou de précarité, vous pouvez joindre les Centres d'Action sociale de la Ville de Paris, notamment le Centre d'Action sociale du 10<sup>e</sup>, au 23 bis, rue Bichat (01 53 19 26 26).**

## VEILLER SUR NOS AÎNÉS

Tout au long de la crise, les personnels des Ehpad ont redoublé d'attention vis-à-vis de nos aînés. Les visites familiales y sont de nouveau possibles depuis fin avril, à raison de trois à cinq visites quotidiennes, par établissement. Les visites de deux personnes maximum par résident peuvent être autorisées tous les quinze jours, en extérieur ou dans un espace collectif. En chambre, une seule personne est autorisée. Le rythme des visites pourra progressivement évoluer, suivant les conditions sanitaires.

La Ville de Paris a par ailleurs pris la décision de lancer des tests systématiques dans l'ensemble des Ehpad parisiens (publics et privés). Quelque 13 000 personnes, résidents et personnels soignants ont été dépistés.

Registres de vigilance, mobilisation des gardiens d'immeuble, solidarité entre voisins, appels de convivialité pour personnes isolées, de nombreuses mesures ont également été prises pour veiller sur les personnes âgées, qui sont parmi les plus fragiles d'entre nous face au coronavirus.

À cet effet, des distributions de masques ont été opérées par la Ville de Paris et la Mairie du 10<sup>e</sup> : Ehpad, résidences seniors, conseil des seniors, ces masques ont été adressés par voie postale à la plupart des personnes âgées identifiées par les services de la Ville.

Si toutefois vous connaissez un senior qui n'a pas reçu de masques, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de la Ville de Paris avant d'aller en pharmacie (voir page 8).





# DÉCONFINEMENT : LE POINT SUR LA PROPRETÉ

## RÉOUVERTURE DES MARCHÉS PARISIENS ET DU 10<sup>e</sup>

La Ville de Paris a rouvert ses marchés aux jours et horaires habituels, avec des mesures de réorganisation spatiale et de protection tant pour les commerçants que pour les clients. Masques, gants et gel hydroalcoolique, marquages au sol, éloignement des stands les uns des autres, dispositifs empêchant la clientèle de toucher les produits, tout est mis en œuvre pour permettre aux Parisiens de retourner s'approvisionner en produits de qualité chez leurs maraîchers de quartier !

Les équipes de la Propreté de Paris ont été fortement impactées pendant le confinement, et tous les Parisiens ont pu constater le dévouement des agents qui sont restés mobilisés malgré la crise sanitaire. Avec le mois de mai, et même si le déconfinement et l'arrivée des beaux jours ont entraîné un usage plus intense de notre espace public, l'ensemble des services a progressivement pu reprendre :

- ▣ **depuis le 11 mai** : réouverture des ateliers pour des interventions dans toutes les rues et le nettoyage des marchés alimentaires, reprise des opérations de désaffichage et de dégraissage.
- ▣ **depuis le 18 mai** : reprise des balayages de nos quartiers et de la tonte des terre-pleins.
- ▣ **depuis le 20 mai** : réouverture des déchèteries au public.
- ▣ **depuis le 25 mai** : retour aux pleines capacités de nettoyage et de lavage mécanique, reprise du service gratuit d'enlèvement des encombrants.



Pour lutter contre le coronavirus, le port du masque est indispensable. La Ville de Paris a lancé la production de **2,2 millions** de masques en tissu homologués :

> **1,5 million** de masques prêts à l'utilisation, commandés auprès de l'entreprise parisienne Cocorico.

> **500 000** kits à assembler, composés de la matière pour le réaliser, d'un patron et de la notice d'utilisation.

> **200 000** masques auprès de diverses entreprises françaises.

Pour récupérer ces masques en tissu, lavables et réutilisables 20 fois, il suffit de s'inscrire sur le site de la Ville de Paris ([www.paris.fr](http://www.paris.fr)) avant d'aller retirer son masque en pharmacie. La grande majorité des 906 pharmacies parisiennes participe à la distribution des masques, et les bons de retrait sont émis en cohérence avec le stock disponible.



Le centre Covid Paris République vous accueille pour tout besoin de dépistage et / ou prise en charge, si :

- > votre médecin traitant vous a prescrit un test Covid
- > vous n'avez pas de médecin traitant et pensez présenter des signes du Covid-19
- > vous avez été en contact avec une personne porteuse du Covid-19

### **38 quai de Jemmapes**

Du lundi au samedi, sur rendez-vous via [doctolib.fr](http://doctolib.fr) « Centre Covid Paris République »

**Téléphone : 01 43 17 22 19**